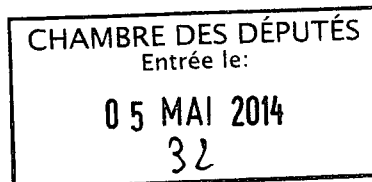


déi Lénk



Justin Turpel
Député

Luxembourg, le 5 mai 2014

Objet: Heure de questions du mardi 6 mai 2014

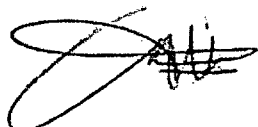
Monsieur le Président,

Lors de l'heure de questions au Gouvernement prévue pour mardi, 6 mai 2014, j'aimerais poser à Monsieur le Ministre de l'Enseignement supérieur, respectivement à Monsieur le Secrétaire d'Etat, la question suivante:

Le comité d'action 6670 se propose d'avoir un débat public avec Monsieur le Ministre de l'Enseignement supérieur relatif aux bourses d'études et aides financières de l'Etat pour les étudiants. Monsieur le Ministre est-il d'accord d'avoir un tel débat, transmis publiquement par vidéo, avec les représentants du comité d'action 6670? Dans l'affirmative, quand est-ce qu'un tel débat pourrait avoir lieu et qui pourrait être l'instance organisatrice de ce débat (comité d'action, ministère ou autre) ?

Le Gouvernement est-il disposé à présenter les amendements nécessaires au projet de loi 6670 sans attendre l'avis du conseil d'Etat sur le projet actuel?

Respectueusement,



Justin Turpel
Député